



TURKEY FARMERS
OF CANADA™
LES ÉLEVÉS DE DINDON
DU CANADA MC

(905) 812-3140
leseleveursdedindonducanada.ca

Rapport Annuel

l'Office canadien de commercialisation du dindon
(f.a.s.n. les Éleveurs de dindon du Canada)

2022



2022 Les Éleveurs de dindon du Canada

Le quarante neuvième Rapport annuel de l'Office canadien de commercialisation du dindon (f.a.s.n. les Éleveurs de dindon du Canada) est préparé pour présentation à la ministre fédérale de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, au Conseil des produits agricoles du Canada et aux membres des Éleveurs de dindon du Canada.

Contactez

7145, avenue West Credit, Bâtiment 1, bureau 202, Mississauga (Ontario) L5N 6J7
Téléphone : 905 812 3140
Télécopieur : 905 812 9326

leseleveursdedindonduncanada.ca
dindoncanadien.ca
facebook.com/CanadianTurkey
twitter.com/Cdn_Turkey
twitter.com/TurkeyFarmersCa

pinterest.ca/canadianturkey
instagram.com/canadianturkey
youtube.com/user/CdnTurkeyFarmers
TikTok = @thinkturkey.ca



Table des matières

- 02** Au sujet des Éleveurs de dindon du Canada
- 06** Message du président
- 08** Conseil d'administration
- 10** Message du directeur exécutif
- 12** Personnel des ÉDC
- 13** Partenariats, adhésions, nominations
- 14** Campagne nationale de commercialisation
- 18** Promotion auprès du gouvernement et communications d'entreprise
- 20** Recherche et sciences
- 26** Politique et commerce
- 29** Statistiques sur l'industrie du dindon
- 34** États financiers

Au sujet des Éleveurs de dindon du Canada

Pour le bien des élevages et au-delà

Les Éleveurs de dindon du Canada (ÉDC) représentent plus de 520 éleveurs de dindon du Canada. Créé en 1974 sous le régime de la Loi sur *les offices des produits agricoles (LOPA)*, l'Office prône la collaboration dans toute l'industrie canadienne du dindon, encourage la consommation de viande de dindon et administre le système de gestion de l'offre pour le dindon au Canada.

Conformément à la Proclamation fédérale, le conseil d'administration des ÉDC fixe les volumes de production nationale de dindon en tenant compte de l'activité du marché, des prévisions relatives aux marchés, ainsi que des attentes à l'égard des importations et des marchés des protéines concurrentes pour que les consommateurs aient accès à une offre sûre de produits canadiens de dindon de qualité et que les éleveurs tirent un juste revenu de leurs investissements.

Le Conseil donne des instructions au personnel du bureau national et prend des décisions sur les questions de recherche, de salubrité des aliments à la ferme, de soin des troupeaux et de promotion du dindon canadien, afin de promouvoir davantage le dynamisme, l'efficacité et la compétitivité de l'industrie de la production et de la commercialisation du dindon (conformément à l'article 21 de la LOPA).



Les activités des ÉDC sont financées par les redevances sur les volumes de production qui sont perçues sur chaque kilogramme de dindon commercialisé.

L'Office rend compte à ses membres et à ses partenaires, et fait rapport annuellement au Parlement par l'entremise de la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire ainsi que du Conseil des produits agricoles du Canada.

Loi sur les offices des produits agricoles

Mission et pouvoirs

Art. 21. Un office a pour mission :

-  1. de promouvoir la production et la commercialisation du ou des produits réglementés pour lesquels il est compétent, de façon à en accroître l'efficacité et la compétitivité;
-  2. de veiller aux intérêts tant des producteurs que des consommateurs du ou des produits réglementés.





Au sujet des **Éleveurs de dindon du Canada**

Le secteur du dindon au Canada :



4,0 \$

milliards de dolalrs

génère chaque année 4 milliards de dollars en activités économiques,



16,000

emplois

et représente plus de 16 000 emplois dans les régions rurales et urbaines.



1,2 \$

milliards de dolalrs

L'industrie du dindon fournit également un apport de plus de 1,2 milliard de dollars au produit intérieur brut (PIB) du Canada.

⇒ Notre Vision.

Les Éleveurs de dindon du Canada sont connus pour collaborer avec toutes les parties prenantes en vue de créer une industrie du dindon durable garantissant aux Canadiens un choix d'aliments sains toute l'année.

⇒ Notre Mission.

Promouvoir la recherche, le partage des connaissances, l'efficacité et la sensibilisation des consommateurs – la pierre angulaire d'une industrie canadienne du dindon prospère – afin de contribuer au bien-être des éleveurs, des transformateurs, de l'industrie et de ses partenaires.

Nos Valeurs.

Les membres des Éleveurs de dindon du Canada, suivant l'article 21 de la Loi sur les offices des produits agricoles, croient en ce qui suit :

- ⇒ un système national de mise en marché ordonnée qui favorise la croissance de la production et la rentabilité pour les investisseurs du secteur;
- ⇒ un modèle économique concurrentiel et rentable qui profite aux producteurs de tout le Canada;
- ⇒ la satisfaction des attentes changeantes des consommateurs canadiens grâce à l'innovation et à l'excellence de la production et de la transformation du dindon, en offrant aux consommateurs des produits sains et de qualité supérieure à un prix raisonnable;
- ⇒ la transparence des pratiques de gestion agricole qui respectent les normes les plus strictes de santé, sécurité et bien-être des animaux;
- ⇒ la possibilité de suivre le rythme des changements constants de la concurrence sur le marché canadien;
- ⇒ une organisation qui fonctionne de façon morale, respectueuse et intègre, et qui estime ses employés, ses partenaires et ses parties prenantes.

Message du président



“

Notre système de gestion de l'offre était solide et il a aidé à livrer du dindon salubre et de haute qualité aux Canadiens pour leur quotidien et leurs célébrations.

”

En réfléchissant à cette année, je suis fier de la force et de l'engagement de nos éleveurs à fournir du dindon aux Canadiens. Nous avons fait front commun à l'échelle provinciale et nationale sur plusieurs objectifs partagés. Notre système de gestion de l'offre était solide et il a aidé à livrer du dindon salubre et de haute qualité aux Canadiens pour leur quotidien et leurs célébrations.

Cette année n'a pas été facile, car nous sommes passés des difficultés liées à la COVID 19 à celles liées à l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP). Nous savons tous à quel point cette année a été difficile, et je suis reconnaissant de la façon dont l'industrie a relevé ce défi imprévu. En particulier les éleveurs sur le terrain, qui sont au premier plan des répercussions de l'influenza aviaire.

Malgré cela, les Éleveurs de dindon du Canada (ÉDC) ont poursuivi plusieurs objectifs et priorités communs jusqu'en 2023. Le travail de défense des intérêts a progressé dans divers dossiers, mais l'Énoncé économique de l'automne de novembre 2022 portait notamment sur un engagement de longue date envers les producteurs canadiens de volaille et d'œufs en ce qui a trait aux programmes visant à compenser les répercussions de l'Accord Canada-États Unis-Mexique (ACEUM).

Pour les producteurs de volaille et d'œufs, un total de 112 millions de dollars a été versé dans le cadre du Programme d'investissement à la ferme pour la volaille et les œufs (PIFVO), dont 15 millions de dollars ont été versés aux éleveurs de dindon. Cela conclut un long processus de négociation entre le GO 4 et le gouvernement fédéral, qui s'est traduit par un engagement à donner suite à l'indemnisation relative à l'ACEUM. Les ÉDC et le GO 4 poursuivent leurs efforts de défense des intérêts pour rappeler au gouvernement son engagement à ne pas élargir l'accès aux accords commerciaux ou bilatéraux futurs.

De plus, les ÉDC encouragent tous les producteurs à s'inscrire maintenant au PIFVO, même s'ils ne prévoient

pas de présenter une demande avant quelques années, car cela contribuera à assurer un processus harmonieux.

Comme on pouvait s'y attendre, des efforts considérables ont également été déployés pour lutter contre l'influenza aviaire. Au cours de la dernière année, la Coalition nationale du secteur avicole (CNSA), qui comprend les ÉDC, les PPC, les POC, les POIC et le CCTOV, ainsi que l'Association de nutrition animale du Canada (ANAC), et l'ACIA ont tenu des réunions régulières pour discuter des nouveaux enjeux en ce qui a trait à l'influenza aviaire. Un suivi approfondi a été effectué dans ce dossier, et d'autres travaux sont à venir en 2023.

L'année 2022 a été une année de collaboration, y compris le travail des ÉDC sur la Campagne nationale de commercialisation et le travail en cours pour l'élaboration d'une nouvelle politique provinciale d'allocation commerciale. Des détails supplémentaires sur ces deux éléments sont présentés plus loin dans le présent rapport.

Les coûts de la Campagne nationale de commercialisation sont partagés au moyen d'une ordonnance nationale sur les redevances, entre les producteurs et les transformateurs, et la quatrième année a été une source de fierté. La campagne « Pensez dindon » a sensibilisé les gens à la polyvalence et aux avantages du dindon dans la planification des repas. Je crois fermement en cette campagne qui découle des pressions que cette année difficile a exercées sur notre secteur.

Les consommateurs jouent un rôle essentiel dans notre travail, et nous devons faire preuve de souplesse pour répondre à la demande du marché. La viabilité a été à l'avant-plan de nombreuses discussions en 2021 et en 2022, ce qui a des répercussions. Nous avons une histoire à raconter. Par conséquent, les ÉDC se sont concentrés sur la réalisation d'une analyse du cycle de vie (ACV) de l'industrie du dindon. Elle sera utile de plusieurs façons, notamment pour améliorer la confiance des consommateurs et communiquer les forces de l'industrie du dindon. Merci aux personnes qui ont pris le temps de répondre. Votre participation est très importante pour la viabilité à long terme, dans toutes ses facettes, de l'élevage et du secteur de la transformation du dindon. Nous avons hâte de communiquer ces résultats tout au long de 2023.

Nous avons connu une année difficile en 2022. Même si l'influenza aviaire est encore au centre de nos préoccupations, je suis optimiste quant à la capacité de notre industrie de faire face à ce qui nous attend. Nous sommes reconnaissants du travail effectué par notre conseil d'administration, nos offices provinciaux, l'industrie et, enfin, mais surtout, nos éleveurs.

Ce fut un plaisir de travailler avec chacun d'entre vous, et j'ai hâte de voir la voie que nous suivrons.

Merci,



Darren Ference

Président

Comité exécutif

Darren Ference, président
Calvin McBain, vice-président
Jelmer Wiersma, membre exécutif

Conseil D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration compte onze membres, dont huit représentants des offices provinciaux élus par les éleveurs, deux membres nommés par le secteur de la transformation primaire (le Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles, CCTOV) et un représentant nommé par le secteur de la surtransformation (Association canadienne des surtransformateurs de volaille, ACSV).



Darren Ference



Calvin McBain



Jelmer Wiersma



Matt Steele



Shawn Heppell



Mike Reimer



Marco Volpé



Steven Eadie



Doug Hart



Michel Pépin



Adam Power

Membres du conseil d'administration des ÉDC

Conseil d'administration

Darren Ference – Alberta Turkey Producers
Calvin McBain – Les Éleveurs de volaille du Québec
Jelmer Wiersma – Saskatchewan Turkey Producers
Matt Steele – Turkey Farmers of Ontario
Shawn Heppell – British Columbia Turkey Farmers
Mike Reimer – Manitoba Turkey Producers
Marco Volpé – Les Producteurs de dindons du Nouveau Brunswick

Steven Eadie – Turkey Farmers of Nova Scotia
Doug Hart – Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles
Michel Pépin – Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles
Adam Power – Association canadienne des surtransformateurs de volaille

Administrateurs suppléants

Debbie Etsell – British Columbia Turkey Farmers
Scott Olson – Alberta Turkey Producers
David Mandel – Alberta Turkey Producers
Toby Mandel – Saskatchewan Turkey Producers
Leroy Loewen – Manitoba Turkey Producers
Duane Dietrich – Turkey Farmers of Ontario
Jennifer Paquet – Les Éleveurs de volaille du Québec
Hugo Therrien – Les Producteurs de dindons du Nouveau Brunswick

Marc Sproule / Michael de Graaf – Turkey Farmers of Nova Scotia
Darcy Ballance – Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles
Tony Tavares – Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles
Nik Zylstra – Association canadienne des surtransformateurs de volaille



Message du directeur exécutif



“

Les efforts de tous les participants méritent d'être reconnus pour avoir relevé ces nouveaux défis.

”

Notre secteur a connu une année de pertes sans précédent en raison de l'influenza aviaire (IA) hautement pathogène, dans le cadre de la propagation mondiale du virus. Notre meilleure estimation au moment de la rédaction du présent rapport est que les pertes des fermes infectées depuis janvier 2022 sont de l'ordre de 15 millions de kilogrammes (poids équivalent d'oiseaux éviscérés) dans sept provinces, ce qui comprend une accumulation d'oiseaux euthanasiés et des placements de dindonneaux manqués. L'incidence de l'IA a une fois de plus mis à l'épreuve la chaîne d'approvisionnement, juste après les difficultés causées par la COVID 19, mais d'une manière différente.

Les interruptions d'approvisionnement semblent avoir été réduites au minimum par une chaîne d'approvisionnement souple des couvoirs, des provenderies, des fermes, des usines et, au bout du compte, de la distribution aux services alimentaires et aux épiceries. Tout cela n'a pas été sans coûts financiers pour l'ensemble du secteur. Les efforts de tous les participants méritent d'être reconnus pour avoir relevé ces nouveaux défis.

Il ne faut pas oublier non plus le coût humain que doivent assumer les éleveurs dont les oiseaux ont été infectés au cours de l'année, ainsi que les répercussions sur leur famille, leurs employés et, en fin de compte, le consommateur. C'est l'une des raisons pour lesquelles les ÉDC ont créé un Comité de l'IA composé d'éleveurs d'expérience. Nous devons tirer parti de cette expérience et offrir du soutien à leurs collègues éleveurs qui pourraient bien être aux prises avec une infection dans leurs fermes au printemps 2023. De plus, nous considérons que ce groupe fournit des ressources aux éleveurs en ce sens qu'il met en place des plans en prévision d'une éclosion dans leurs fermes, tout cela pour accélérer le rétablissement et réduire le plus possible les temps d'arrêt. Deuxièmement, nous nous attendons à ce que ce groupe constitue une excellente ressource pour le personnel des offices et des organismes provinciaux qui travaillent à divers titres avec des représentants de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) afin d'améliorer et de

simplifier les réponses.

La plupart s'attendent à une autre année difficile étant donné les tendances qui se sont dessinées à l'échelle mondiale avec ce virus. Nous demeurons à votre disposition et prêts à faire valoir vos intérêts, à travailler avec nos partenaires dans les secteurs avicoles et en aval, comme nous l'avons fait au cours de 2022.

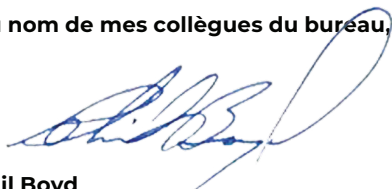
En tant qu'organisation, les ÉDC ont une structure et un mandat tout à fait uniques et, par conséquent, doivent parfois passer au crible un réseau d'intérêts distincts, variés et parfois concurrents de ceux qu'ils représentent. Cela n'a jamais été plus évident que dans l'examen de la Politique d'allocation commerciale. Il y a d'autres commentaires et renseignements sur ce processus dans d'autres parties du rapport annuel. Mon commentaire vise à mettre en contexte la difficulté d'obtenir un résultat final. Le Comité d'examen a travaillé sans relâche pour établir un ensemble de recommandations à l'intention du conseil d'administration des ÉDC. Chacun des membres du Comité doit être félicité pour les efforts et la patience dont il a fait preuve dans son travail depuis le renouvellement du mandat du Comité au début de 2020. L'objectif commun est d'arriver à une conclusion. Il sera bon d'avoir ce processus derrière l'organisation pendant que les ÉDC s'occupent d'autres questions urgentes et émergentes.

Les membres de l'Office jetteront un regard neuf sur leur plan stratégique, une initiative qui a commencé à l'automne 2022 avec un programme contenant de nouveaux points sur lesquels il faudra se pencher au cours des trois et cinq prochaines années. La COVID 19 et l'examen de la Politique d'allocation ont interrompu ce processus, mais les aspects actuels du plan et de l'exploitation ont été intacts et mis en œuvre au cours de cette période – depuis les dernières étapes de 2020 2021. Nous avons hâte de commencer à examiner le plan avec les membres en 2023.

Je tiens à souligner le départ à la retraite de Janice Height. Janice a commencé à travailler aux ÉDC en juin 1999 à titre de directrice des Services des ÉDC et a participé activement à l'élaboration des activités des ÉDC depuis. Elle termine sa carrière ici à titre de directrice, Campagne nationale de commercialisation et partenariats de la marque. Nous sommes vraiment reconnaissants de sa contribution au travail du conseil d'administration, du Comité exécutif et du bureau; nous l'apprécions et elle nous manquera en tant que membre estimé de l'équipe des ÉDC.

Les activités de l'Office demeurent solides et le bureau est bien équipé pour continuer à travailler avec les membres et les partenaires de l'industrie alors que nous anticipons ce que 2023 apportera. Notre président, Darren Ference, a fait part de sa confiance pour l'année à venir; confiance que nous partageons au bureau.

Au nom de mes collègues du bureau, respectueusement soumis.

A blue ink signature of Phil Boyd, written in a cursive style.

Phil Boyd

directeur exécutif

Personnel des ÉDC

Staff

Phil Boyd

Directeur exécutif

Janice Height

**Directrice - Campagne nationale de
commercialisation et partenariats de la marque**

John Sheldon

Directeur – Information sur les marchés

Malenka Georgiou

**Directrice adjointe – Affaires techniques,
Programmes à la ferme, vérificatrice du bien-être
de la volaille certifiée PAACO**

Scott Mitchnick

Analyste des marchés et des politiques

Lorna Morris

Administratrice des services à la direction

Barb Weston

Administratrice des finances

Adriana Goldman

Directrice – Services des ÉDC

Sateesh Ramkissoonsingh

Directeur – Politiques et commerce

Maegan MacKimmie

Directrice – Communications d'entreprise

Caroline Gonano

**Directrice adjointe – Affaires techniques, sciences
et réglementation, vérificatrice du bien-être de la
volaille certifiée PAACO**

Elise Mereweather

Administratrice des politiques et des données

Cathy Lane

**Administratrice des services des ÉDC/
Technologie de l'information (TI)**



Sonya Lorette
Turkey Farmers of Nova Scotia

Louis Martin/Kevin Godin
Les Producteurs de dindons du Nouveau Brunswick

Marie-Ève Tremblay/Richelle Fortin
Les Éleveurs de volaille du Québec

Jon-Michael Falconer
Turkey Farmers of Ontario

Helga Wheddon
Manitoba Turkey Producers

Cinthya Wiersma / Michelle Alting-Mees
Turkey Farmers of Saskatchewan

Cara Prout
Alberta Turkey Producers

Michel Benoit/Natalie Veles
British Columbia Turkey Marketing Board

Adhésions, Partenariats, **Affiliations**



- Avancement des femmes en agriculture
- Conseil des 4-H du Canada
- Coalition canadienne pour la santé des animaux
- Temple canadien de la renommée agricole
- Alliance canadienne d'agromarketing
- Centre canadien pour l'intégrité des aliments
- Fédération canadienne de l'agriculture
- Fédération canadienne des épiciers indépendants
- Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles
- Conseil de recherches avicoles du Canada
- Société canadienne de l'économie agricole
- Association canadienne des surtransformateurs de volaille
- Santé des animaux Canada (anciennement le Conseil national sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage)
- National Turkey Federation (États-Unis)
- Nutrient Rich Alliance
- Poultry Industry Council
- Restaurants Canada
- Office des ressources et de la recherche du dindon

Nominations

Externes

Fédération canadienne de l'agriculture

- Steven Eadie, administrateur
- Matt Steele, administrateur suppléant

Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage

- À déterminer

Conseil de recherches avicoles du Canada

- Steven Eadie (vice-président du CRAC), administrateur des ÉDC

Groupe de travail sur la capture et le transport de volailles pour l'examen du Code de transport

- Brian Ricker

Comité technique du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des œufs d'incubation, des reproducteurs, des poulets et des dindons

- À déterminer



Campagne nationale de commercialisation

Bilan de la campagne 2022 « Pensez Dindon^{MC}/Think TurkeyTM »

Pour sa quatrième année, la campagne « Pensez Dindon^{MC}/Think TurkeyTM » a continué de sensibiliser les Canadiens à la polyvalence et aux avantages du dindon pour stimuler la demande tout au long de l'année et promouvoir la consommation.

En 2022, le programme national bilingue a mobilisé des planificateurs de repas principaux, des cuisiniers novices de la génération Z, des passionnés masculins du grill et de nouveaux Canadiens au moyen de diverses tactiques de campagne, y compris la télévision, la vidéo en ligne, l'affichage numérique, les relations publiques, les relations avec les influenceurs, les programmes payants de médias sociaux, de recherche et de vente au détail numérique.



L'année 2022 a été lancée avec le programme La protéine de prédilection, qui s'est penché sur les bienfaits du dindon pour la santé grâce à une campagne axée sur la condition physique et le bien-être. Le programme Boulettes en folie de mars de « Pensez dindon » a suivi, dans le cadre duquel des influenceurs se sont affrontés avec leurs meilleures recettes de boulettes de dindon, les adeptes des médias sociaux votant pour leur préférée.

Pour Pâques, « Pensez Dindon^{MC}/Think TurkeyTM » a lancé une campagne multicanal axée sur des recettes de dindon entier et la façon de transformer un dindon en plusieurs repas. La diététiste Shannon Crocker a également présenté un segment sur le thème de Pâques.

Le Jour de la Terre coïncidait avec Pâques, alors « Pensez Dindon^{MC}/Think TurkeyTM » a fait équipe avec J'aime manger pas gaspiller, une organisation qui vise à informer les Canadiens et à les outiller pour qu'ils puissent tirer profit de leurs aliments, réduire le gaspillage et élaborer des recettes à l'aide d'un dindon entier.

Les légumes adorent le dindon

Dans un contexte où les Canadiens mangent plus sainement et incorporent davantage de légumes à leur alimentation,

Campagne nationale de commercialisation

« Pensez Dindon^{MC}/Think TurkeyTM » s'est allié aux légumes pour faire du dindon leur protéine de prédilection. En mai, la campagne « Les légumes adorent le dindon » a été lancée avec trois personnages animés, qui exprimaient tous leur partenaire idéal : le dindon.

Pour amplifier davantage le programme, des influenceurs partenaires ont partagé leurs accords préférés de légumes et de dindon tout au long du mois et ont collaboré sur du contenu comarqué avec des marques et offices de légumes.

Campagne mondiale « La viande des fans de BBQ »

Au cours de l'été, on a relancé la campagne La viande des fans de BBQ en y ajoutant une variante et en présentant le dindon sur le barbecue dans une variété de cuisines et de saveurs internationales. À la télévision, l'experte culinaire Andrea Buckett a présenté ses trucs de cuisson du dindon sur le barbecue sur la chaîne CP24 et le célèbre chef et auteur torontois Adrian Forte a partagé sa recette d'ailles de dindon épicées jamaïcaines avec CityNews Toronto, entre autres.

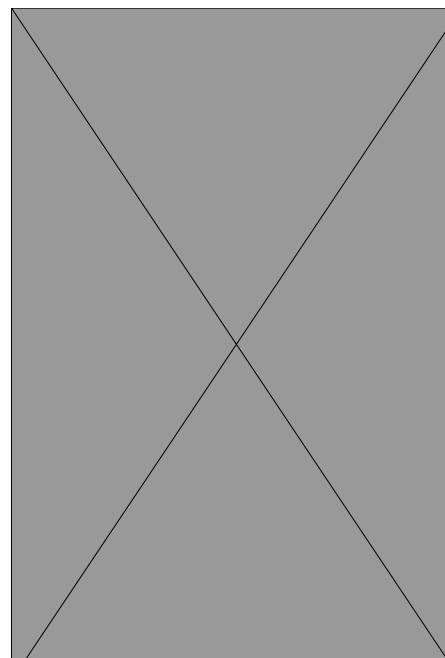
Rentrée scolaire

En septembre, « Pensez Dindon^{MC}/Think TurkeyTM » s'est associé à la George Brown Culinary School pour élaborer et animer un cours de maître ayant pour thématique le dindon, donné par Christine Cushing, une chef célèbre qui a fait ses études à George Brown.

Un groupe d'influenceurs a également partagé des idées et des recettes de déjeuners, de dîners et de collations rapides, délicieux et nutritifs pour la rentrée scolaire.

La toute première chanson de l'Action de grâces

La musique a le pouvoir de créer des liens entre les membres de la famille et les amis et, à partir de cette idée, « Pensez Dindon^{MC}/Think TurkeyTM » a collaboré avec le chanteur de jazz canadien nommé aux JUNO, Alex Bird, pour écrire et produire « The Sweetest Moments », une chanson nostalgique pour les Canadiens à l'Action de grâces. La chanson a été diffusée en continu sur Spotify et a tourné dans les stations de radio à l'échelle du pays.



Campagne nationale de commercialisation



Bien que la chanson « The Sweetest Moments » ait mis les Canadiens dans l'esprit de l'Action de grâce et ait attiré l'attention des médias, « Pensez Dindon^{MC}/Think TurkeyTM » a fait appel à des influenceurs pour amplifier la chanson dans les médias sociaux au moyen de recettes de dindon de l'Action de grâce avec « The Sweetest Moments » comme piste sonore des vidéos. La campagne a généré des segments sur des médias nationaux comme CBC, CityNews et iHeartRadio qui sont diffusés partout au pays.

Le dindon illumine le temps des Fêtes

Pour mettre en relief que le temps des Fêtes n'est rien sans le dindon, une nouvelle campagne a été lancée pour la saison : « Le dindon illumine le temps des Fêtes ». Les messages des

Fêtes ont été renforcés par la vidéo sur le manifeste pour le dindon.

Le tout premier Défi Tik Tok pour le dindon des Fêtes a été lancé, invitant la communauté des médias sociaux à élaborer des recettes de dindon novatrices pour gagner un prix en argent.

D'autres renseignements suivront en 2023.

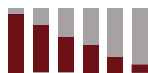


Groupe de travail national sur la commercialisation

Debbie Etsell, Colombie-Britannique
Scott Olson, Alberta
Emily Haramule, Ontario
Corinna Fortin, Pop, QC
Doug Hart, CCTOV

Joanne Dalpé, Olymel, CCTOV
Nicolas Paillat, CCTOV
Adam Power, ACSV
Heather Cameron, Exceldor, CCTOV
Personnel des ÉDC

Sondage sur les usages et attitudes



Un autre sondage sur les usages et les attitudes a été mené en 2022 par Léger au moyen d'un panel en ligne. Des sondages sur les U et A antérieurs ont été menés en 2017 et 2020.

Les principales constatations ont montré qu'en moyenne, les répondants mangent du dindon 31,8 fois par année.

Voici d'autres constatations :

- Le sondage a également montré que l'inflation est une préoccupation, ce qui influe sur les habitudes d'achat.
- Les consommateurs recherchent une plus grande disponibilité, ce qui est un facteur de plus en plus important.
- Il y a eu une augmentation statistiquement significative du nombre de consommateurs qui achètent du dindon chaque mois depuis 2020.
- En moyenne, les répondants au sondage déclarent consommer de la viande de dindon 2,5 fois par mois.
- Parmi ceux qui disent que le dindon est leur aliment préféré, le dindon entier est le plus populaire.
- Deux répondants sur cinq ont été incités à acheter du dindon après avoir vu une publicité.
- Deux répondants sur cinq se souvenaient de la Campagne nationale de commercialisation, ce qui est un excellent résultat.



Promotion auprès du gouvernement et communications d'entreprise



Working with Decision Makers

En tant qu'organisme national, les ÉDC jouent un rôle permanent en veillant à ce que les représentants du gouvernement et les personnes qui participent à l'élaboration des politiques participent au dialogue sur les progrès réalisés dans notre industrie, les enjeux clés et les occasions de travailler avec notre secteur.

Les ÉDC continuent de surveiller les principaux sujets qui touchent le secteur du dindon et l'ensemble de l'industrie soumise à la gestion de l'offre. Ils ont notamment suivi les travaux des comités parlementaires, les projets de loi, l'actualité et les nouvelles dans le secteur agroalimentaire, la course à la direction du Parti conservateur et plusieurs autres sujets.

Comme il a été mentionné dans le rapport du président, l'indemnisation relative à l'ACEUM a été annoncée dans l'Énoncé économique de l'automne 2022. Par la suite, les ÉDC ont participé à des annonces le 14 novembre avec la

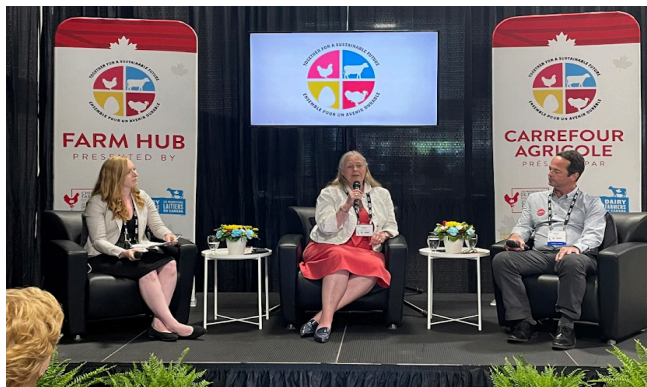
ministre Bibeau à Sherbrooke (Québec) et le 17 novembre avec le député Lloyd Longfield au nom du ministre à Guelph (Ontario), afin de fournir des détails sur divers aspects du financement de l'indemnisation.

Les efforts de défense des intérêts entourant les négociations commerciales se poursuivent pour les ÉDC et le GO 4, car il est important de souligner qu'aucun gouvernement ne doit offrir plus d'accès dans les futurs accords commerciaux ou bilatéraux. Une partie de ces efforts en 2022 comprenait la surveillance de projets de loi comme le projet de loi C-282, Loi modifiant la Loi sur le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (gestion de l'offre), ce qui aiderait à atteindre cet objectif.

Les ÉDC ont poursuivi leur travail avec l'Agriculture Carbon Alliance en 2022. Cette coalition à l'échelle de l'industrie veille à ce que l'agriculture ait son mot à dire dans les politiques relatives à la tarification du carbone.

Promotion auprès du gouvernement et communications d'entreprise

Défense de l'industrie



En 2022, les ÉDC, de concert avec les GO-5 et GO-4 nationaux, ont été en mesure d'organiser de nouveau des activités de défense des intérêts, les restrictions liées à la COVID 19 ayant été levées. Cela comprenait la Cantine du centre ville le 9 juin et le congrès de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) du 2 au 5 juin.

Les ÉDC et le GO 5 national ont participé au congrès de la FCM du 2 au 5 juin. Les membres du GO 5 ont tenu un kiosque à l'événement, ce qui leur a donné l'occasion de s'entretenir avec les maires, les conseillers municipaux et d'autres dirigeants municipaux de partout au Canada. Des agriculteurs, notamment Debbie Etsell de la Colombie Britannique pour les ÉDC, ainsi que des membres du personnel ont assisté à l'événement.

Le GO 5 a organisé un événement à la FCM appelé le Carrefour agricole. Les participants pouvaient en apprendre davantage sur la gestion de l'offre et l'agriculture, en plus d'assister aux trois présentations du GO 5 pendant l'événement. Les ÉDC ont participé à une table ronde intitulée « Communautés de soutien aux agriculteurs », où Debbie Etsell a pris la parole au nom des ÉDC et Calvin Bruekelman au nom des POIC; Maegan MacKimmie des ÉDC a agi à titre de modératrice. Ils ont discuté de la façon dont les agriculteurs soutiennent leurs collectivités locales grâce au système de gestion de l'offre et de leurs investissements dans leurs exploitations afin d'améliorer

et promouvoir le secteur.

Le GO 5 a également commandité le petit déjeuner des maires des grandes villes le 2 juin, qui offrait des occasions de réseautage et de présentation d'exposés. Les maires des plus grandes villes du Canada ont participé à l'événement, ce qui a été une bonne occasion de discuter de notre industrie.

Le 9 juin, pour la première fois depuis la pandémie de COVID 19, le GO 4 organise la Cantine du centre-ville à Ottawa. Il s'agit d'un repas ponctuel tenu sur la rue Sparks. La Cantine du centre-ville sensibilise les gens à la gestion de l'offre et célèbre la façon dont celle-ci assure l'accès à des aliments frais, locaux et de grande qualité. Des agriculteurs et des représentants de chaque groupe de producteurs ont rencontré des intervenants clés du gouvernement, des représentants des médias locaux et des membres du grand public d'Ottawa. Kathryn et Clair Doan, éleveurs de dindons de l'Ontario, ont participé au nom des ÉDC. Malgré le mauvais temps, plus de 30 députés et quelques sénateurs ont participé à la Cantine du centre-ville. C'est plus que le nombre présent en 2019, donc un taux de participation positif. La ministre Bibeau, le sénateur Black et d'importants députés de l'agriculture, entre autres, étaient des visiteurs à l'événement.

Les ÉDC ont également offert une commandite d'étudiant à la Conférence pour l'avancement des femmes en agriculture, les 21 et 22 juin. Cette commandite permet à un(e) étudiant(e) en agriculture d'assister à la conférence. Cette commandite comprenait également des occasions de promouvoir leur image de marque et de faire du réseautage pendant l'événement.

Les ÉDC ont continué de surveiller les enjeux pertinents pour l'industrie qui font l'objet de reportages dans les médias. En 2022, les ÉDC ont constaté un intérêt marqué pour l'influenza aviaire, en particulier avant la saison des Fêtes, et les répercussions qu'elle pourrait avoir sur le secteur du dindon.

SCIENCE ET RECHERCHE

En 2022, les éleveurs de dindons canadiens ont continué de gagner la confiance des Canadiens en matière de salubrité des aliments, de qualité et de soins des animaux. Les programmes, les normes et les pratiques ont été suivis avec diligence et améliorés.

Programmes à la ferme des ÉDC

La mise en œuvre du Programme de salubrité des aliments à la ferme[®] (PSAF) et du Programme de soin des troupeaux[®] (PST) des ÉDC s'est poursuivie en 2022 dans toutes les provinces, malgré l'éclosion continue d'influenza aviaire et la pandémie de COVID 19, qui ont nécessité des ajustements au processus de vérification. Les deux programmes étant obligatoires, 99 % des éleveurs de dindons existants ont été certifiés en vertu des programmes à la ferme des ÉDC, et les nouveaux venus sont soumis au processus de certification initiale.



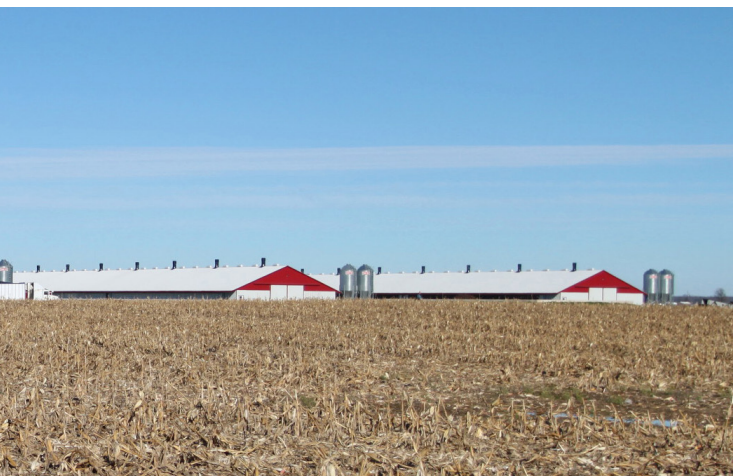
À la suite d'un examen des programmes à la ferme des ÉDC en 2021 pour assurer l'amélioration continue, un certain nombre de modifications au module sur les reproducteurs commerciaux et de dindon ont été publiées au printemps 2022 pour être mises en œuvre par les producteurs d'ici le 31 août 2022. Les modifications étaient fondées sur la rétroaction des examens de la direction, les développements scientifiques et les commentaires reçus depuis la dernière réimpression des manuels des producteurs en 2019, et visaient à fournir des précisions supplémentaires sur certaines exigences des programmes. Avant la publication, les modifications ont obtenu les approbations nécessaires du conseil d'administration des ÉDC et ont été présentées à l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) et au Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE) pour confirmer la reconnaissance continue du PSAF et du PST des ÉDC.

En ce qui concerne les révisions de 2022, les ÉDC ont également publié des documents de formation modifiés pour les producteurs et les vérificateurs, ainsi qu'une version mise à jour de l'outil d'orientation à l'intention des vérificateurs des programmes à la ferme des ÉDC. Il s'agit d'un outil de référence pour les vérificateurs des programmes à la ferme sur la façon de vérifier les diverses exigences des programmes qui aideront à la mise en œuvre uniforme du PSAF et du PST des ÉDC dans l'ensemble du pays.

En mars 2022, le PSAF des ÉDC a réussi l'examen après la période de 40 mois effectué par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). Cet examen est nécessaire au maintien de sa pleine reconnaissance gouvernementale dans le cadre du Programme de reconnaissance de la salubrité des aliments (PRSA) de l'ACIA. La pleine reconnaissance du PSAF des ÉDC a été obtenue pour la première fois en 2018. Elle atteste officiellement que le programme répond aux exigences du PRSA, qu'il est techniquement viable, car il favorise la production d'aliments sains à la ferme et qu'il respecte les principes

SCIENCE ET RECHERCHE

d'analyse des risques aux points critiques (HACCP). Elle appuie également la mise en œuvre, l'administration, l'exécution et le maintien du programme. Pour conserver leur statut de pleine reconnaissance, les ÉDC sont tenus de participer à un cycle d'examen quinquennal continu, qui comprend des évaluations après des périodes de 20, de 40 et de 60 mois.



Voici d'autres activités liées aux programmes à la ferme des ÉDC entreprises en 2022 :

- la formation de vérificateurs de programmes à la ferme, d'administrateurs de programmes provinciaux et d'agents de certification nouveaux et existants;
- des vérifications internes de deux administrateurs de programmes provinciaux et du bureau national des ÉDC;
- des vérifications en présence de témoins de nombreux vérificateurs des programmes à la ferme;
- un examen de la gestion visant à évaluer l'efficacité du système de gestion des programmes à la ferme des ÉDC;
- la planification d'une réunion virtuelle de formation des vérificateurs des programmes à la ferme, avec la participation de

vérificateurs de toutes les provinces, prévue pour le début de 2023.

Ces processus d'examen interne ont aidé à maintenir le système de gestion efficace en place pour les programmes à la ferme des ÉDC en 2022 et continueront d'appuyer le système à l'avenir.

Le financement des programmes à la ferme des ÉDC a été accordé dans le cadre de Cultivons l'avenir 2 et du Partenariat canadien pour l'agriculture, une initiative fédérale, provinciale et territoriale.

Portail des programmes à la ferme des ÉDC

Au cours de 2022, les inscriptions des producteurs au portail des programmes à la ferme des ÉDC (www.tfconfarmprograms.ca) ont continué d'augmenter graduellement et les ÉDC ont fourni différentes mises à jour des fiches d'information sur l'élevage du dindon qui sont offertes sur le site. Le portail se veut un outil permettant aux éleveurs, aux vérificateurs des programmes à la ferme et aux offices provinciaux d'accéder à l'information essentielle, de contribuer à la mise en œuvre des programmes à la ferme des ÉDC et de prendre connaissance des nouvelles et des annonces. Il héberge les versions électroniques des formulaires relatifs au PSAF et au PST des ÉDC à télécharger en format PDF ou à remplir en ligne, ainsi que des ressources connexes, y compris une bibliothèque de fiches d'information sur l'élevage du dindon, des ressources de recherche et de l'information sur la santé et les maladies des troupeaux, et sur l'utilisation de médicaments et d'antimicrobiens.

SCIENCE ET RECHERCHE

Vérifications indépendantes pour le Programme de soin des troupeaux® (PST) des ÉDC

Les vérifications indépendantes pour le Programme de soin des troupeaux® (PST) des ÉDC se sont poursuivies en 2022 par l'entremise de NSF Canada Agricultural Certification Company, un organisme indépendant de certification reconnu à l'échelle internationale, qui comprend des vérificateurs agréés par la Professional Animal Auditor Certification Organization (PAACO). Des vérifications indépendantes ont été entreprises en 2017 pour faire preuve de transparence et rassurer davantage les détaillants, les restaurants et les consommateurs du fait que les dindons au Canada sont élevés sans cruauté, et que le PST des ÉDC est une norme nationale efficace pour représenter les soins aux animaux.

Des vérifications ont été effectuées sur un échantillon aléatoire statistiquement valide de fermes de dindons dans toutes les provinces, en plus des vérifications annuelles requises pour maintenir la certification d'un éleveur en vertu du PST des ÉDC. En raison de l'évolution de la situation de l'influenza aviaire (IA) au début de 2022, l'option d'effectuer des vérifications indépendantes virtuellement au moyen d'une combinaison de vidéo et de vidéoconférence a été offerte. Cela a permis aux vérificateurs de NSF d'examiner les documents et les dossiers, d'interroger les éleveurs et d'évaluer l'état des poulaillers et des oiseaux. L'approche virtuelle a fourni aux vérificateurs la confiance et la preuve de la mise en œuvre du PST. Le report des premières vérifications en raison de la grippe aviaire a fait en sorte que certaines vérifications ont été repoussées à 2023. Le rapport paraîtra seulement lorsque toutes les vérifications auront été réalisées.

Influenza aviaire

En 2022, l'influenza aviaire au Canada et dans le monde a été sans précédent en ce qui concerne le nombre d'oiseaux infectés, le nombre de provinces touchées et la durée de l'éclosion. En 2022, le virus H5N1 de l'IAHP a été détecté dans neuf provinces, touchant 281 troupeaux commerciaux et petits troupeaux et 6,7 millions d'oiseaux. Les détections commerciales ont constitué environ 65 % des détections totales, les troupeaux de dindons étant plus touchés, suivis des poulets à chair et des pondeuses à des niveaux semblables, puis des canards et des reproducteurs de poulet à chair.

Les ÉDC ont mis l'accent sur le soutien des interventions de concert avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) et les provinces en collaboration avec la Coalition nationale du secteur avicole (CNSA). L'ACIA et l'industrie se sont réunies plusieurs fois par semaine tout au long de l'année depuis le début de l'éclosion, ce qui a donné l'occasion de tenir des discussions concertées. Des groupes de travail plus ciblés sur des sujets précis et des politiques ont également été mis sur pied pour réaliser des progrès sur des sujets pressants et pour la planification avancée. On a également tenu des exercices sur les leçons apprises, au cours desquels les problèmes critiques et les solutions possibles pour améliorer les processus et les futurs secteurs de travail ont été examinés. Les ÉDC ont apprécié la capacité d'avoir un dialogue ouvert avec l'ACIA tout au long de l'année.

De plus, un certain nombre de ressources de communication ont été élaborées et distribuées pour tenir les membres au courant de l'évolution de la situation, y compris des résumés hebdomadaires des confirmations de l'IAHP dans les troupeaux commerciaux et les petits élevages en Amérique du Nord, des rappels de biosécurité et des ressources en santé mentale.

Utilisation d'antimicrobiens et résistance aux antimicrobiens

En 2022, on a poursuivi la mise en œuvre de la stratégie de l'industrie canadienne du dindon sur l'utilisation d'antimicrobiens (UAM). La stratégie met l'accent sur l'élimination de l'utilisation préventive d'antibiotiques importante pour la médecine humaine afin de répondre à l'attention mondiale accrue portée à la menace de la résistance aux antimicrobiens (RAM). Elle cherche à conserver, voire renforcer la confiance des consommateurs envers le dindon canadien ainsi qu'à répondre aux besoins des transformateurs, des restaurateurs et des détaillants tout en garantissant la disponibilité de solutions maintenant la santé et le bien-être des dindons. La stratégie est mise en œuvre par le Programme de salubrité des aliments à la ferme © (PSAF) des Éleveurs de dindon du Canada (ÉDC).

Échéanciers de la stratégie

La stratégie est axée sur l'élimination de l'utilisation préventive d'antibiotiques importants pour la médecine humaine et définit des échéanciers pour ce qui suit :

- L'élimination de l'utilisation préventive des antibiotiques de catégorie II à la fin de 2018.
- L'élimination de l'utilisation préventive des antibiotiques de catégorie III d'ici le 1er mai 2020.
- Elle s'appuie sur l'initiative de catégorie I actuelle, en place depuis 2014.
- La stratégie permet l'utilisation de toutes les catégories d'antibiotiques pour le traitement et l'utilisation d'ionophores (antibiotiques de catégorie IV : non utilisés en médecine humaine) et de coccidiostatiques chimiques.

Les résultats d'un sondage de suivi mené en 2021 auprès des éleveurs, des vétérinaires avicoles et d'autres intervenants de l'industrie au sujet de la stratégie, depuis la mise en œuvre de la partie de la catégorie III de la stratégie, ont été examinés en 2022. Les résultats montrent que les éleveurs sont informés de la stratégie sur l'UAM et qu'ils connaissent les raisons et les modalités de son élaboration, et que les ressources disponibles sont bien utilisées. On constate aussi un bon soutien de la part des vétérinaires, des provenderies et d'autres membres du personnel de service. Les résultats illustrent la vaste gamme de changements apportés aux pratiques de production et à l'utilisation de produits de rechange mis en œuvre par les éleveurs et recommandés par les vétérinaires. De concert avec le Comité des programmes à la ferme des ÉDC, les ÉDC travaillent aux prochaines étapes de la stratégie et des documents de communication.

Les ÉDC ont continué d'appuyer les activités de surveillance du dindon en ce qui a trait à l'UAM et à la RAM par l'intermédiaire du Programme intégré canadien de surveillance de la résistance aux antimicrobiens (PICRA) de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC). Les données générées par la surveillance à la ferme mettent en évidence l'importance de la surveillance propre au dindon pour suivre l'efficacité des initiatives de l'industrie et fournir des renseignements sur celles-ci. Les résultats préliminaires, publiés en 2022, tirés du Rapport de l'industrie du dindon du PICRA de 2021 pour la surveillance des fermes, montrent que la stratégie dirigée par l'industrie se traduit par une diminution de l'UAM et de la RAM. Les antimicrobiens de catégorie II et III ont diminué respectivement de 71 % et de 15 %. En intégrant l'UAM et la RAM, les isolats d'E. coli résistant à trois classes d'antimicrobiens ou plus a continué de diminuer (-7 %), tandis que la résistance de la salmonelle à plusieurs classes d'antimicrobiens était stable.

SCIENCE ET RECHERCHE

Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage

En 2022, les ÉDC ont participé aux travaux en cours au Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE) afin de mener un examen de la gouvernance visant à renforcer ses modèles et processus de prise de décisions pour continuer de s'assurer d'être le chef de file national des soins et du bien-être des animaux d'élevage au Canada.

La mise à jour du Code de pratiques pour le transport a été mise en attente en raison des difficultés entourant l'absence d'une organisation nationale responsable, ce qui a soulevé des préoccupations quant à la mise à jour du Code de pratiques pour le transport. Le conseil d'administration du CNSAE a convenu de procéder à une évaluation des risques et à un exercice de planification en collaboration, que le conseil d'administration du CNSAE examinera avant de décider de l'avenir du Code de pratiques pour le transport. Cela tiendra compte du travail et du contenu déjà élaborés, du temps et du financement investis, ainsi que des divers intérêts entourant le transport sans cruauté.

Recherche

Conseil de recherches avicoles du Canada (CRAC)

À la fin de 2022, les membres du CRAC se sont engagés à verser plus de 5,1 millions de dollars dans le cadre de programmes de financement réguliers à l'appui de 112 projets de recherche dans des universités et des laboratoires du gouvernement fédéral partout au Canada « mobilisés » dans un ratio de plus de 5:1 à plus de 30 millions de dollars.

Le CRAC a poursuivi ses activités régulières en 2022, y compris l'approbation du financement de sept projets de recherche dans le cadre de l'appel annuel de lettres d'intention. La sélection était fondée sur les priorités de l'industrie, leurs avantages perçus et leur incidence sur l'industrie, ainsi que sur les résultats des examens techniques et des examens par des pairs. Étant donné que la grappe scientifique avicole 3 en est à sa quatrième année de cinq, une planification approfondie a eu lieu au cours de l'année pour la prochaine réitération de la grappe scientifique avicole, prévue dans le nouveau Cadre stratégique pour l'agriculture – Partenariat canadien pour une agriculture durable (PCA durable), dont l'entrée en vigueur est prévue en 2023. Les ÉDC ont collaboré avec le CRAC et d'autres organismes membres pour déterminer les projets de recherche possibles pour la proposition en tenant compte des priorités de l'industrie avicole et des domaines prioritaires décrits par Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), notamment les changements climatiques et l'environnement, la croissance économique et la résilience du secteur.

En outre, l'examen de la structure de gouvernance s'est poursuivi en vue de renforcer le modèle de gouvernance du CRAC, ce qui aidera le conseil d'administration à effectuer sa surveillance compte tenu de la croissance organisationnelle et de la demande opérationnelle supplémentaire.

Participation des ÉDC à la modernisation de la réglementation et aux initiatives stratégiques

Les ÉDC ont surveillé différentes consultations et initiatives réglementaires et stratégiques et y ont contribué. Il s'agit notamment de ce qui suit :

SCIENCE ET RECHERCHE

- Renouveau de la réglementation canadienne régissant les couvoirs et élaboration de normes canadiennes pour les tests effectués sur les troupeaux d'approvisionnement et dans les couvoirs;
- Renouveau du Règlement sur les aliments du bétail du Canada.
- Modernisation de la réglementation visant les médicaments vétérinaires.
- Modernisation de l'inspection.
- Examen du Programme de reconnaissance de la salubrité des aliments (PRSA).
- Modifications réglementaires proposées sur la traçabilité.

Les ÉDC ont continué de participer au groupe de travail conjoint gouvernement-industrie sur la lutte contre la salmonelle et la campylobactérie dans la volaille, qui met l'accent sur l'élaboration de plans d'action visant à réduire la présence de la salmonelle et de la campylobactérie dans la volaille vivante et dans les produits de volaille, aux groupes avicole et de l'UAM/RAM du Système canadien de surveillance de la santé animale (SCSSA), ainsi qu'au Comité consultatif en matière de formation de Transport canadien d'animaux d'élevage (CLT), qui offrent des conseils sur le contenu et la prestation de la formation.

De plus, les ÉDC continuent de participer au groupe de travail de Santé animale Canada (SAC), qui se concentre sur la détermination de la structure de gouvernance et budgétaire de la nouvelle entité. SAC a officiellement adopté son nom au début de 2022, lorsqu'elle a amorcé sa transition du Conseil national sur la santé et le bien être des animaux d'élevage (CNSBEAE). L'intention de SAC est de s'appuyer sur une structure de gouvernance existante dans le but de fournir une structure officielle pour mettre en œuvre les composantes de la santé animale de la Stratégie sur la santé des végétaux et des animaux (SSVA) et de renforcer la capacité du Canada en matière de prévention des maladies animales et de préparation, d'intervention et de rétablissement en lien avec ces dernières.

Les ÉDC ont également poursuivi leur travail avec l'Association canadienne des vétérinaires aviaires (ACVA) et le British Columbia Turkey Marketing Board (BCTMB) sur l'examen des options de traitement de l'histomonose (tête noire).

Les ÉDC félicitent le gouvernement pour les efforts qu'il a déployés pour simplifier et mettre à jour les règlements et les politiques en vigueur, et s'engagent à maintenir leur participation à mesure que les différentes initiatives progressent.



Comité de recherche

Adam Power, ACSV
Steven Eadie, TFNS
Jelmer Wiersma, TFS
Leroy Loewen, MTP

Comité des programmes à la ferme

Scott Olson, président,
Alberta
Shawn Heppell, Colombie
Britannique
Darren Kornelson,
Manitoba

Greg Lansink, Ontario
Jennifer Paquet, Québec
Craig Shaw, CCTOV
À déterminer, Nouvelle
Écosse

Politique et commerce

Commerce international

L'environnement commercial international global du Canada est demeuré actif en 2022. Voici quelques-unes des principales activités commerciales :

- En mars 2022, la première série de négociations bilatérales avec l'Indonésie et la relance officielle des négociations de l'Accord de partenariat économique global (APEG) entre l'Inde et le Canada;
- À la fin d'octobre, le Canada a annoncé son intention de se joindre au Cadre économique indopacifique pour la prospérité (CEIPP), qui comprend actuellement 14 pays : États-Unis, Australie, Brunei, Fidji, Inde, Indonésie, Japon, Corée du Sud, Malaisie, Nouvelle Zélande, Philippines, Singapour, Thaïlande et Vietnam;
- Une première ronde de négociations en vue de conclure un accord de libre-échange Canada-ANASE, dans le cadre de la mobilisation économique ciblée du Canada avec la région indopacifique (Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande, Brunei, Cambodge, Laos, Myanmar et Vietnam).

Organisation mondiale du commerce (OMC)

Après deux annulations précédentes en raison de la pandémie de COVID 19, l'OMC a tenu sa douzième Conférence ministérielle de l'OMC (CM12) à Genève, en Suisse, du 12 au 17 juin 2022, à laquelle participaient des représentants du GO 5 (ÉDC, PLC, PPC, POC et POIC). Les négociations en continu dans le cadre de la CM12 ont produit des résultats clés sur les subventions au secteur des pêches, une dérogation à certaines exigences concernant les licences obligatoires pour



les vaccins contre la COVID 19, une décision sur le moratoire sur le commerce électronique et la réforme de l'OMC.

En ce qui concerne les négociations sur l'agriculture, il y a eu trois déclarations ministérielles que les ministres envisageaient d'adopter à l'approche de la Conférence ministérielle :

En ce qui concerne les négociations sur l'agriculture, il y a eu trois déclarations ministérielles que les ministres envisageaient d'adopter à l'approche de la Conférence ministérielle :

1. un accord sur un programme de travail de négociation pour l'agriculture;
2. la déclaration ministérielle sur le commerce et la sécurité alimentaire;
3. une exemption des restrictions à l'exportation pour les achats de produits agricoles par les Nations Unies dans le cadre de leur Programme alimentaire mondial.

Politique et commerce

Pour ce qui est des deux dernières déclarations, les ministres ont réussi à s'entendre. En ce qui concerne le programme de travail pour l'agriculture après la CM12, aucune entente n'a été conclue. Toutefois, cela n'a pas empêché les pays de poursuivre les négociations sur les questions liées à l'agriculture. En octobre, l'OMC a tenu une séance de réflexion sur l'agriculture. L'objectif était de déterminer comment les membres de l'OMC devraient aborder le pilier de l'agriculture et quelles devraient être les principales considérations de négociation à l'avenir. L'intention était également de revigorer les pourparlers avant la prochaine Conférence ministérielle prévue pour février 2024, et d'obtenir un portrait général de la situation qui, à son tour, pourrait déterminer comment sortir l'impasse actuelle des négociations sur l'agriculture.

À la fin de novembre, un nouveau programme de travail a été élaboré au Comité de l'agriculture pour répondre aux préoccupations en matière de sécurité alimentaire des pays les moins avancés (PMA) et des pays en développement importateurs nets de produits alimentaires (PDINPA). Au fur et à mesure que ce programme se développera, trois domaines clés à considérer seront l'accès aux marchés alimentaires internationaux, le financement des importations d'aliments et les flexibilités pour stimuler leur production et leur productivité agricoles.

Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP)

Le 30 septembre 2022, la Malaisie a ratifié le PTPGP, suivie par le Chili le 23 décembre 2022. En plus du Canada, de l'Australie, du Japon, du Mexique, de la Nouvelle Zélande, de Singapour, du Vietnam et du Pérou, dix pays sont parties à l'accord. Brunéi Darussalam est le dernier signataire initial qui n'a pas ratifié l'accord.

Six autres pays cherchent actuellement à adhérer au PTPGP. L'Uruguay, la République populaire de Chine, Taïwan, l'Équateur et le Costa Rica ont officiellement demandé d'y adhérer, mais aucune décision n'a été prise. Dans le cas du Royaume-Uni, qui a une industrie du dindon, les négociations d'adhésion sont en cours et devraient se terminer en 2023.

En ce qui concerne le Chili, il exporte actuellement de la viande de dindon au Canada en vertu du contingent tarifaire (CT) de l'OMC et devrait utiliser le CT du PTPGP à l'avenir.



Conseiller commercial des producteurs

Charles Akande, Genève, Suisse

Comité des politiques d'approvisionnement

Calvin McBain, président (ÉVQ)

Jennifer Paquet, région de l'Est (ÉVQ)

Marco Volpé, région de l'Est (PDNB)

David Mandel, région de l'Ouest (ATP)

Shawn Heppell, région de l'Ouest (BCTMB)

Doug Hart, représentant des transformateurs (CCTOV)

Adam Power, représentant des transformateurs (ACSV)

À déterminer, Nouvelle Écosse

Politique et commerce

Politique

L'élaboration d'une nouvelle Politique nationale d'allocation commerciale pour répartir les variations de l'allocation entre les huit provinces signataires de l'Accord fédéral-provincial (AFP) pour la commercialisation du dindon, soit la Colombie Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba, l'Ontario, le Québec, le Nouveau Brunswick et la Nouvelle Écosse, était à nouveau le principal objectif en matière de politique des ÉDC en 2022. Au total, le Comité d'examen de la politique d'allocation (CEPA) s'est réuni à 11 reprises; conjuguées aux réunions des sous-comités, un total de 18 réunions ont été tenues. En raison des progrès importants réalisés par le CEPA en 2022, le Comité exécutif vise la fin du premier trimestre de 2023 pour l'achèvement d'une nouvelle politique. En raison de l'accent mis par les ÉDC sur l'élaboration d'une nouvelle Politique d'allocation commerciale en 2022, les éléments de politique soumis à l'examen et à l'orientation du Comité des politiques d'approvisionnement des ÉDC sont prolongés jusqu'en 2023.



Plaintes

Le 29 juin 2022, le Conseil des produits agricoles du Canada (CPAC) a accepté une recommandation du Comité de traitement des plaintes du Conseil, selon laquelle, à son avis, les ÉDC n'ont pas tenu compte de façon prudente et significative des critères de la Proclamation lorsqu'ils ont établi l'allocation commerciale de 2022-2023. Par conséquent, le CPAC n'a pas approuvé la modification des ÉDC à l'annexe du Règlement canadien sur le contingentement de la commercialisation du dindon pour la période réglementaire 2022-2023. La plainte a été déposée par les Turkey Farmers of Ontario (TFO).

En raison de la décision relative à la plainte, les ÉDC ont tenu un certain nombre de réunions au cours de l'été, qui ont abouti à la présentation d'une version révisée du Règlement sur le contingentement au CPAC. Alors que l'année 2022 tirait à sa fin, ce règlement sur le contingentement révisé a fait l'objet de deux nouvelles plaintes distinctes : une présentée par le Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles (CCTOV) sur le volume commercial total de 146 Mkg; et la deuxième par les TFO sur la distribution provinciale du volume commercial. Les décisions relatives aux deux plaintes devraient être rendues au début de 2023.

En raison du nombre sans précédent d'éclotions d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) en 2022 et de son incidence sur la production de dindon, les ÉDC ont autorisé en novembre la location interprovinciale d'un contingent maximum de 825 000 kg des provinces de la Colombie Britannique et de l'Alberta à la province de l'Ontario pour le reste de la période réglementaire 2022-2023. Ces locations sont autorisées en vertu des lignes directrices sur la location des contingents des ÉDC, qui permettent de tels transferts lorsqu'un événement imprévu limite ou empêche considérablement la production de dindon.

STATISTIQUES SUR L'INDUSTRIE DU DINDON

Consommation apparente nationale

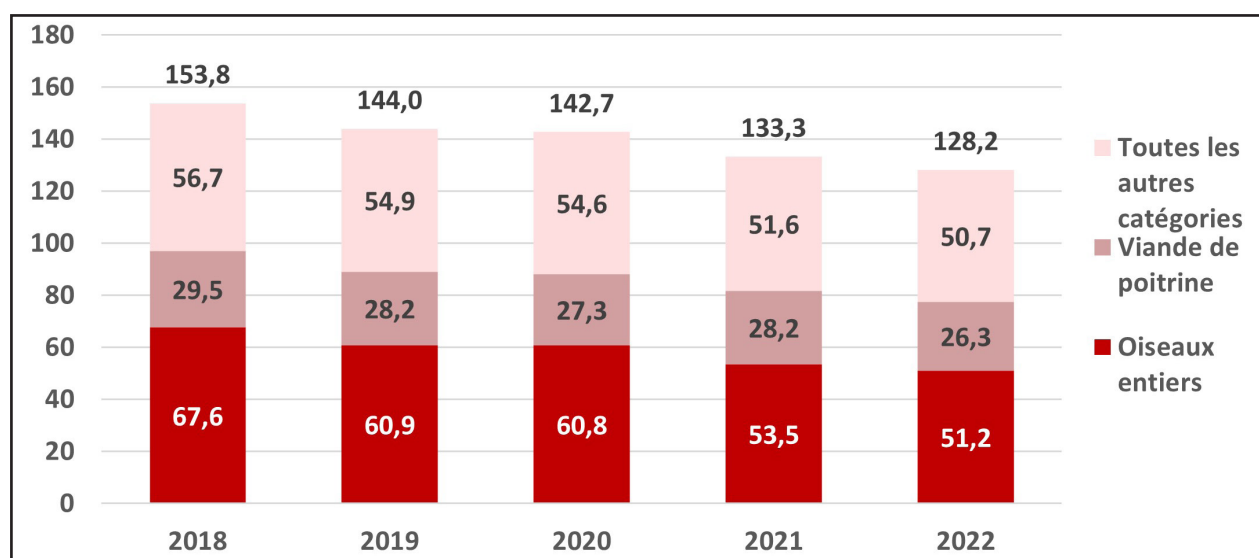
En 2022, la consommation apparente intérieure totale de dindons et de produits du dindon était de 128,2 millions de kilogrammes (Mkg), une baisse de 3,9 % cette année. La consommation apparente intérieure annuelle de dindons entiers a reculé à 51,2 Mkg, en baisse par rapport à 53,5 Mkg un an plus tôt. La consommation apparente de viande de poitrine pour l'année était de 26,3 Mkg, soit 1,8 Mkg de moins que l'année précédente.

En se concentrant sur les périodes des fêtes (Pâques, Action de grâces et Noël), la consommation apparente intérieure totale a diminué de 8,6 Mkg pour s'établir à 82,7 Mkg, les ventes pour la période de Pâques étant demeurées stables depuis trois ans, à 22,3 Mkg, et en baisse à l'Action de grâces et à Noël. La consommation apparente intérieure d'oiseaux entiers pendant les saisons des fêtes a diminué de 9,2 Mkg, dont 6,4 Mkg à l'Action de grâces et 2,3 Mkg à Noël. Les ventes de viande de poitrine pendant les saisons des fêtes ont également diminué pour atteindre un total de 13,7 Mkg, en baisse par rapport à 14,9 Mkg un an plus tôt.

Ces variations ont découlé de plusieurs facteurs au cours des dernières années, notamment : La COVID -19, la grippe aviaire, l'évolution des préférences des consommateurs, les ménages plus petits et un intérêt nouveau et croissant pour les rôtis de dindon pendant les fêtes, entre autres choses.

Consommation apparente intérieure du dindon

(Année civile – par catégorie principale et total – millions de kg – éviscéré)



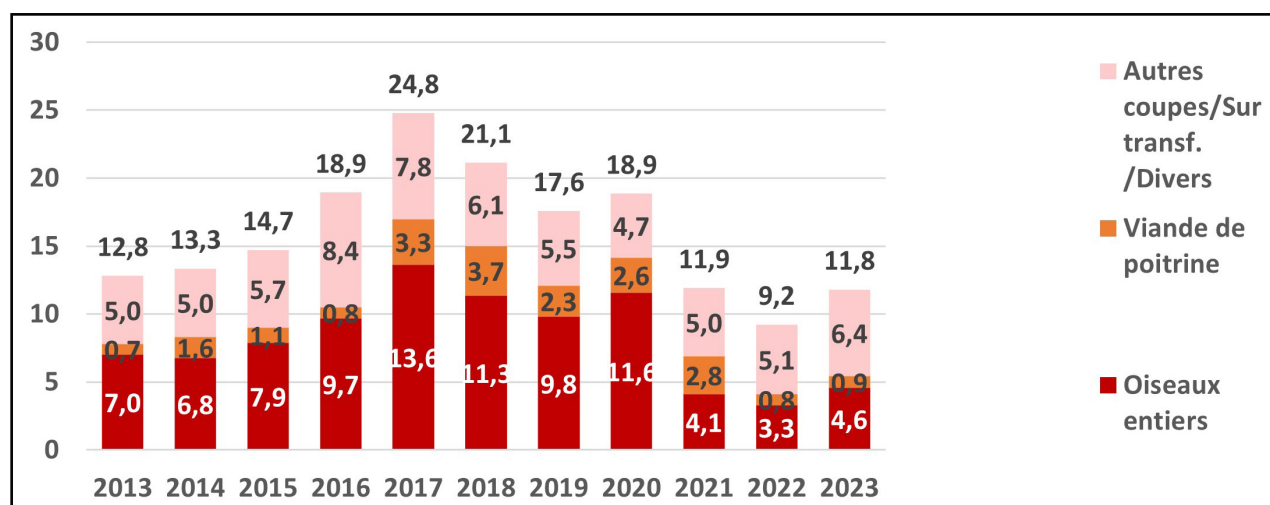
STATISTIQUES SUR L'INDUSTRIE DU DINDON

Stocks

Au 1er janvier 2023, les stocks ont augmenté de 2,6 Mkg par rapport au niveau de 9,2 Mkg du 1er janvier 2022. Toutefois, les stocks demeurent bas par rapport aux années précédant la pandémie de COVID 19, en raison des volumes de production qui ont entraîné des réductions des niveaux de stocks plus élevés que souhaité qui ont persisté entre 2016 et 2020 environ. L'augmentation des stocks en 2022 s'est principalement produite dans les catégories des oiseaux entiers plus légers et des stocks d'autres coupes et de surtransformation.

Stocks de dindon au 1er janvier

(Année civile – par catégorie principale et total – millions de kg – éviscéré)



Production de dindon

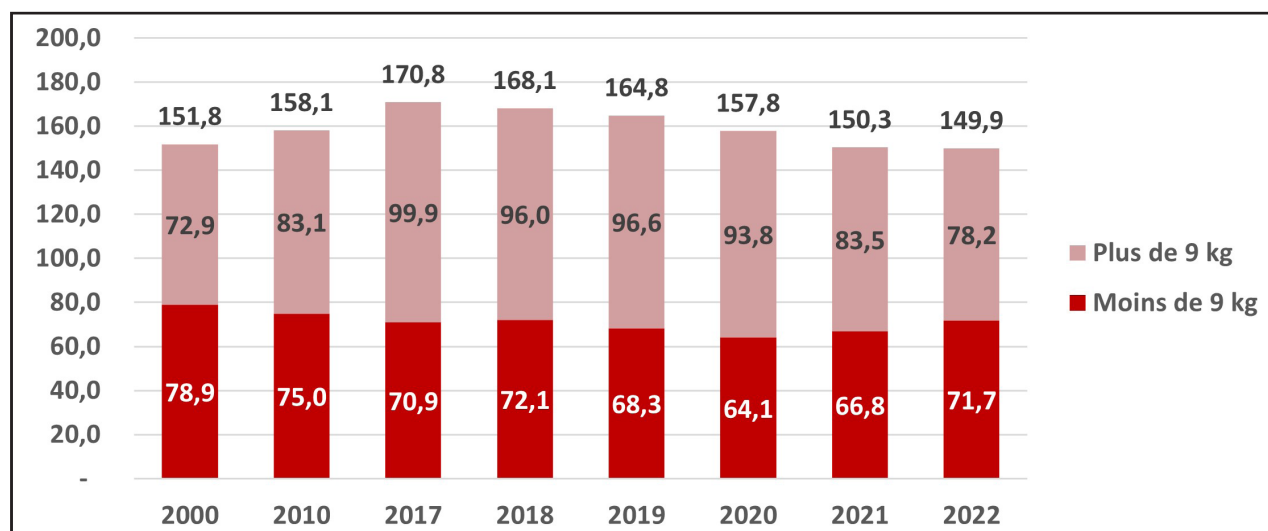
La production canadienne de dindon en 2022 était de 149,9 Mkg, une légère baisse de 0,4 Mkg par rapport à 2021. Bien qu'il s'agisse d'une diminution relativement faible de la production annuelle, elle survient pendant une augmentation du contingent qui est passé de 139 Mkg en 2021 2022 à 146 Mkg en 2022 2023. Cela est dû en partie aux répercussions de l'influenza aviaire et aux répercussions commerciales. Si l'on examine les parties des périodes réglementaires 2021 2022 et 2022 2023 qui se sont déroulées au cours de l'année civile 2022, la production de janvier à avril et les quatre derniers mois de la période réglementaire 2021 2022, on constate une augmentation de 3,7 Mkg par rapport à l'année précédente. Le contingent de 2021 2022 était plus élevé que celui de la période réglementaire précédente, mais la production a été entravée dans les derniers mois par l'influenza aviaire. De mai à décembre, soit les huit premiers mois de la période réglementaire 2022 2023, la production a diminué de 4,2 Mkg par rapport à 2021. Ce résultat est principalement attribuable à l'influenza aviaire.

STATISTIQUES SUR L'INDUSTRIE DU DINDON

De plus, à la fin de décembre, 1,6 million d'oiseaux avaient été réformés ou n'avaient pas été placés en raison de l'influenza aviaire. Bien que certains de ces troupeaux perdus aient été remplacés au cours des derniers mois de 2022 ou des premiers mois de 2023, il ne sera pas possible de reporter la production de tous ces troupeaux au cours de la période réglementaire 2022-2023. De plus, les interdictions d'importation imposées par les partenaires commerciaux ont entraîné une réduction des volumes d'exportation et de la production en vertu de la politique d'exportation des ÉDC. Au cours des huit derniers mois de 2022, les exportations de morceaux en vertu de la section 1 de la politique d'exportation des ÉDC ont diminué de 17 % par rapport à l'année précédente en raison de problèmes logistiques liés à l'influenza aviaire.

Production de dindon au Canada

(Année civile – moins de 9 kg/plus de 9 kg et total – millions de kg – éviscéré)



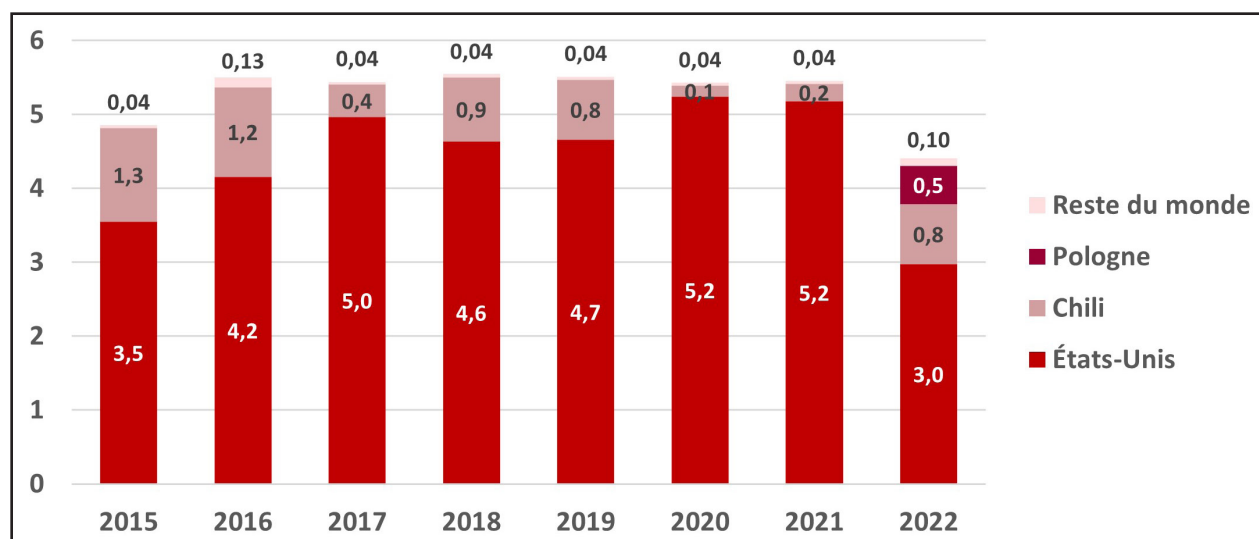
Importations

Pour la première fois depuis 2015, le contingent d'importation était sous-utilisé à seulement 4,4 des 5,6 Mkg (79 %), soit le taux d'utilisation le plus bas depuis 2014. Cette diminution s'est produite entièrement dans les importations en provenance des États Unis, qui sont passées de la moyenne quinquennale de 4,9 Mkg (90 % du contingent) à 3,0 Mkg (68 % du contingent). Cette sous-utilisation s'explique principalement par les éclosions d'influenza aviaire aux États Unis, qui ont entraîné une réduction de la production et des difficultés logistiques pour les exportateurs. Les importations d'autres régions ont couvert une partie de la réduction des États Unis. Les importations du Chili sont revenues à leur niveau d'avant la pandémie et, pour la première fois, la viande de dindon désossée a été importée de la Pologne.

STATISTIQUES SUR L'INDUSTRIE DU DINDON

Importations de dindon au Canada

(Année civile – par emplacement de source – millions de kg – éviscéré)



Ventes au détail

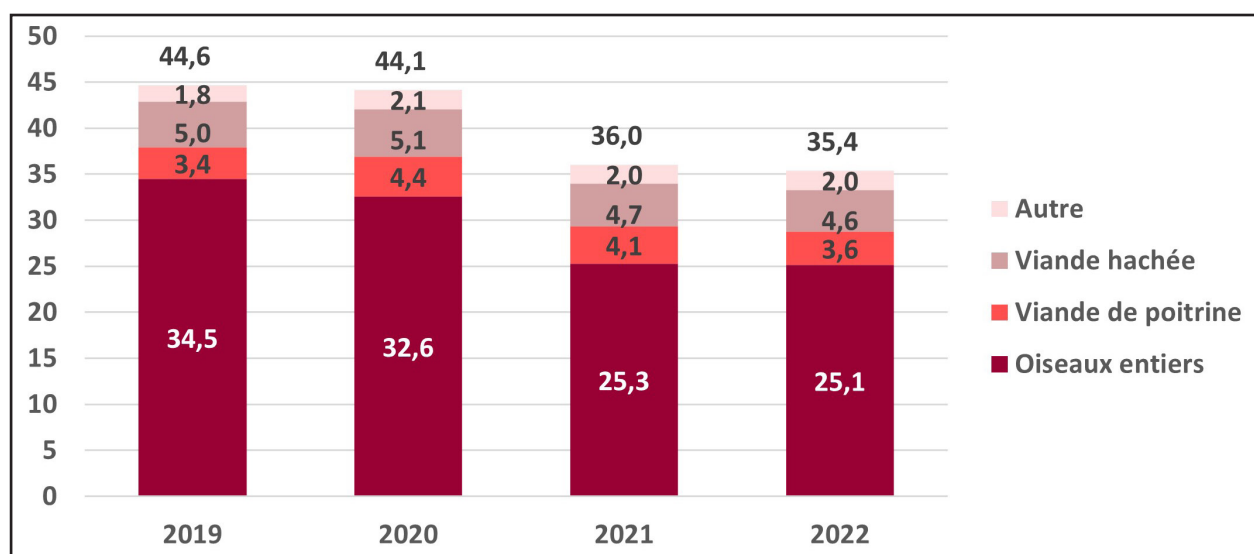
Les données d'AC Nielsen Company of Canada montrent que, par rapport à 2021, les ventes au détail totales de produits du dindon ont diminué de 1,8 %. À l'instar de la tendance de la consommation apparente intérieure, cette diminution est relativement faible comparativement à la baisse de 18,4 % enregistrée entre 2020 et 2021 en raison d'une baisse des ventes de viande de poitrine. Encore une fois, cela est largement influencé par les contraintes d'approvisionnement liées à l'influenza aviaire.

Selon les données d'analyse des ventes au détail d'AC Nielsen, au cours des trois années de 2019 à 2022, les ventes au détail de produits à base de viande de poitrine ont augmenté d'environ 20 % et la valeur des ventes de viande de poitrine a augmenté de 32 %. La valeur en dollars des ventes au détail de viande de poitrine en 2022 est toujours supérieure de 13 % à celle de 2018. Bonne nouvelle, malgré l'impact de l'influenza aviaire.

STATISTIQUES SUR L'INDUSTRIE DU DINDON

Ventes au détail de dindon et de produits du dindon

(Grandes enseignes de magasin de détail à l'exclusion des entrepôts-clubs – millions de kg – annuelles)



Comité consultatif sur le marché du dindon

Sateesh Ramkissoonsingh, président (ÉDC, directeur – Politiques et commerce)
 Nicolas Paillat (CCTOV, directeur – Secteur de la transformation primaire du poulet et du dindon)
 Nik Zylstra (ACSV, directeur – Couvoirs et volaille de seconde transformation)
 John Sheldon (ÉDC, directeur – Information sur les marchés)
 John Groenewegen (analyste indépendant des marchés)

Comité d'examen de la politique d'allocation des ÉDC

Darren Ference, président, ATP
 Shawn Heppell, BCTMB
 Cara Prout, ATP
 Scott Olson, ATP
 Jelmer Wiersma, TFS
 Cinthya Wiersma, TFS
 Mike Reimer, MTP

Helga Wheddon, MTP
 Matt Steele, TFO
 Jon Michael Falconer, TFO
 Pierre-Luc LeBlanc, ÉVQ
 Richelle Fortin, ÉVQ
 Jennifer Paquet, ÉVQ
 Marco Volpé, PDNB

Louis Martin, PDNB
 Steven Eadie, TFNS
 Michael de Graaf
 Sonya Lorette, TFNS
 Nicolas Paillat, CCTOV
 Doug Hart, CCTOV
 Adam Power, ACSV



États Financiers

OFFICE CANADIEN DE COMMERCIALISATION DU DINDON f. a. s. n. LES ÉLEVEURS DE DINDON

Pour l'exercice ayant pris fin le 31 décembre 2022



Comité de la vérification et des finances

Calvin McBain, président, ÉVQ
Shawn Heppell, administrateur, BCTMB
Mike Reimer, administrateur, MTP

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de l'Office canadien de commercialisation du dindon f.a.s.n. Les Éleveurs de dindon du Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Office canadien de commercialisation du dindon f.a.s.n. Les Éleveurs de dindon du Canada (l'«Office»), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Office au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Office conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Office à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Office ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Office.

Rapport de l'auditeur indépendant, suite

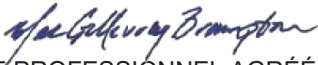
Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sent exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- ♦ nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- ♦ nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Office;
- ♦ nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- ♦ nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Office à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Office à cesser son exploitation;
- ♦ nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mississauga, Ontario
Le 17 février 2023


COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ TITULAIRE
D'UN PERMIS DE COMPTABILITÉ PUBLIQUE



LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 DÉCEMBRE 2022

	2022	2021
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	3 088 390 \$	974 182 \$
Placements à court terme (note 3)	1 495 830	672 553
Débiteurs (notes 4 & 11)	3 438 995	1 067 262
Frais payés d'avances	102 021	41 886
	<u>8 125 236</u>	<u>2 755 883</u>
Placements à long terme (note 3)	1 259 895	2 155 684
Immobilisations corporelles (note 5)	<u>33 857</u>	<u>50 841</u>
	<u>9 418 988 \$</u>	<u>4 962 408 \$</u>
Passif		
Courte terme		
Créditeurs et charges à payer	254 601 \$	82 830 \$
Sommes à remettre à l'État	85 111	108 619
	<u>339 712</u>	<u>191 449</u>
ENGAGEMENTS (note 6)		
SOLDES DES FONDS		
Fonds grevés d'une affectation interne (note 2)	2 747 687	3 034 110
Fonds non affectés	6 297 732	1 686 008
Fonds investis en immobilisations corporelles (note 2)	<u>33 857</u>	<u>50 841</u>
	<u>9 079 276</u>	<u>4 770 959</u>
	<u>9 418 988 \$</u>	<u>4 962 408 \$</u>

Pour le conseil d'administration

Directeur

David Fournier

Voir les notes complémentaires aux états financiers



LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

ÉTAT DES RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

	<i>Fonctionnement général</i>	<i>Campagne marketing nationale</i>	<i>2022 Total</i>	<i>2021 Total</i>
Produits				
Redevances des producteurs	3 364 574 \$	- \$	3 364 574 \$	3 450 728 \$
Redevances de commercialisation	-	4 606 945	4 606 945	4 614 743
Revenu de placements	(53 974)	-	(53 974)	(13 240)
Financement de projets	70 419	-	70 419	14 277
Financement du développement du marché (note 11)	5 000 000	-	5 000 000	-
	<u>8 381 019</u>	<u>4 606 945</u>	<u>12 987 964</u>	<u>8 066 508</u>
Charges				
Administration (Annexe 1)				
Frais des administrateurs et du personnel	444 279	-	444 279	146 457
Rémunération des administrateurs et du personnel	1 578 401	-	1 578 401	1 537 617
Autres frais d'administration	945 685	-	945 685	723 202
	<u>2 968 365</u>	<u>-</u>	<u>2 968 365</u>	<u>2 407 276</u>
Commercialisation (Annexe 2)				
Programmes provinciaux de commercialisation	400 000	-	400 000	400 000
Développement des marchés	207 386	-	207 386	205 980
Relations publiques et communications	173 510	-	173 510	273 207
	<u>780 896</u>	<u>-</u>	<u>780 896</u>	<u>879 187</u>
Autres frais				
Dépenses de la campagne marketing nationale (note 9)	-	4 930 386	4 930 386	5 107 309
	<u>3 749 261</u>	<u>4 930 386</u>	<u>8 679 647</u>	<u>8 393 772</u>
Excédent (carence) des produits sur les charges pour l'exercice	<u>4 631 758</u> \$	<u>(323 441)</u> \$	<u>4 308 317</u> \$	<u>(327 264)</u> \$

Voir les notes complémentaires aux états financiers



LES ÉLEVEUVRS DE DINDON DU CANADA

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES FONDS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

	<i>Fonds grevée d'une affectation interne</i>	<i>Fonds non affectés</i>	<i>Fonds investis en immobilisations corporelles</i>	<i>Total 2022</i>	<i>Total 2021</i>
Solde, au début de l'exercice	3 034 110 \$	1 686 008 \$	50 841 \$	4 770 959 \$	5 098 223 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice	(327 423)	4 653 063	(17 323)	4 308 317	(327 264)
Affectations	41 000	(41 000)	-	-	-
Charge d'investissement	-	(339)	339	-	-
Solde, à la fin de l'exercice	<u>2 747 687 \$</u>	<u>6 297 732 \$</u>	<u>33 857 \$</u>	<u>9 079 276 \$</u>	<u>4 770 959 \$</u>

Voir les notes complémentaires aux états financiers



LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

	2022	2021
Activités de fonctionnement		
Excédent (carence) des produits sur les charges	4 308 317 \$	(327 264) \$
Éléments sans incidence sur les liquidités:		
Amortissement d'immobilisations corporelles	17 323	21 808
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	-	10 641
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement:		
Débiteurs	(2 371 733)	248 041
Frais payés d'avances	(57 598)	9 414
Créditeurs et charges à payer	171 771	(42 971)
Sommes à remettre à l'État	(23 508)	(74 067)
	<u>2 044 572</u>	<u>(154 398)</u>
Activités d'investissement		
Achat d'immobilisations corporelles	(2 875)	(16 980)
Vente (achat) de placements, net	<u>72 511</u>	<u>(742 000)</u>
	<u>69 636</u>	<u>(758 980)</u>
Augmentation (diminution) de l'encaisse au cours de l'exercice	2 114 208	(913 378)
Encaisse, au début de l'exercice	<u>974 182</u>	<u>1 887 560</u>
Encaisse, à la fin de l'exercice	<u>3 088 390 \$</u>	<u>974 182 \$</u>

Voir les notes complémentaires aux états financiers



LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2022

1. NATURE DES ACTIVITÉS

Nature et objectifs de l'Offices

En 2009, l'Office a changé de dénomination sociale pour l'Office canadien de commercialisation du dindon f.a.s.n. Les Éleveurs de dindon du Canada (« EDC » ou l'« Office »). ÉDC est un organisme exonéré d'impôt constitué en vertu de la Loi sur les offices de commercialisation des produits agricoles (Canada) pour favoriser l'établissement d'une industrie viable, efficace et concurrentielle pour la production et la commercialisation des dindons au Canada.

En date du 26 mars 2009, l'Office canadien de commercialisation du dindon opère sous le nom de Les Éleveurs de dindon du Canada.

Le Bureau de la recherche et des ressources pour le dindon

L'Office est réputé exercer son emprise sur le Bureau de la recherche et des ressources pour le dindon (« BRRD ») parce qu'il a le droit de nommer les huit producteurs provinciaux siégeant au conseil d'administration. L'Office ne procède pas à la consolidation des états financiers du BRRD. Le BRRD est un organisme sans but lucratif créé pour favoriser la recherche concernant le dindon. À l'heure actuelle, le BRRD détient plusieurs comptes entiers au nom de certains conseils provinciaux au titre de sécurité relativement aux obligations liées aux indemnités forfaitaires en vertu de l'Entente de promotion. La situation financière du BRRD reflète des actifs d'une valeur de 398 983 \$ (2021 - 397 888 \$), des passifs de 397 995 \$ (2021 - 396 837 \$), et des actifs nets de 988 \$ (2021 - 1 051 \$). Les résultats d'exploitation du BRRD consistent en des cotisations des membres s'élevant à 1 400 \$ (2021 - 1 200 \$), des charges totales de 1 463 \$ (2021 - 1 330 \$), et carence des cotisations sur les dépenses de 63 \$ (2021 - 130 \$). Les rentrées de fonds provenant des activités d'exploitation s'élevant à 63 \$ (2021 - 0 \$).

2. MODE DE PRÉSENTATION

Ces états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les principales conventions comptables adoptées par les associations sont les suivantes:

(a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la durée de vie utile estimative des actifs comme suit:

Mobilier et équipement	20 % dégressif au taux
Matériel informatique	30 % dégressif au taux
Améliorations locatives	10 ans linéaire sur dix ans

(b) Fonds investis en immobilisations corporelles

Les fonds investis en immobilisations corporelles représentent des fonds fournis pour l'acquisition et le financement des immobilisations corporelles. Les fonds nécessaires au financement des investissements dans les immobilisations sont transférés annuellement à partir du fonds non affecté. L'amortissement des immobilisations corporelles est imputé intégralement à ce compte.



LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2022

2. MODE DE PRÉSENTATION, suite

(c) Fonds grevés d'une affectation d'origine interne

Le Conseil d'administration a approuvé le fait de réserver une partie de l'actif net de l'Office couvrant une période d'exploitation de six mois afin de faire face aux imprévus. Le Conseil d'administration a proposé que ce montant affecté soit de 2 330 000 \$ (2021 - 2 289 000 \$), augmentant à 2 393 000 \$ en 2023.

Le Conseil d'administration a mis en place en 2016 un fonds spécial de commercialisation pour séparer les fonds découlant d'un arbitrage avec Turkey Farmers of Ontario. Tous les dommages-intérêts futurs seront compris dans ce fonds. Affectés à l'interne, les fonds sont réservés par le Conseil d'administration à des dépenses supplémentaires en commercialisation pour promouvoir la consommation de viande de dindon au Canada. Le solde de ce fonds est 254 234 \$ (2021 - 254 234 \$).

Un fonds de recherche a été créé par le Conseil d'administration afin d'accumuler les fonds nécessaires pour couvrir les besoins en recherche futurs. Le solde de ce fonds s'élève à 350 773 \$ (2021 - 354 755 \$).

Un fonds spécial de marketing a été mis en place en 2019 pour la campagne nationale de marketing. Affectés à l'interne, les fonds sont réservés par le Conseil d'administration à des dépenses en commercialisation pour promouvoir la consommation de viande de dindon au Canada. L'équilibre dans ce fonds est un déficit de 187 320 \$ (2021 - 136 121 \$ surplus).

(d) Comptabilisation des produits

L'Office suit la méthode du report pour comptabiliser les contributions affectées de l'extérieur.

Les redevances des producteurs et de commercialisation sont comptabilisées mensuellement d'après le poids réel de la production de dindon soumis par Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Les revenus de placements renvoient à l'intérêt cumulé sur des placements et ils sont comptabilisés à mesure qu'ils sont gagnés.

Le financement de projets renvoie au financement obtenu pour des projets particuliers et il est comptabilisé à mesure qu'il est obtenu.

(e) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur lorsqu'ils sont acquis ou émis. Au cours des périodes ultérieures, ils sont comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf dans le cas des placements, qui sont évalués à la juste valeur. Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation lorsque des changements de situation indiquent la possibilité d'une dépréciation. Les coûts de transaction liés à l'acquisition, la vente ou l'émission d'instruments financiers sont passé en charge lorsqu'ils sont réévalués à la juste valeur à chaque date de clôture de l'état de la situation financière et sont majorés à l'instrument financier s'ils sont évalués au coût après amortissement.



LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2022

2. MODE DE PRÉSENTATION, suite

(f) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction établisse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les actifs et les passifs comptabilisés à la date des états financiers, et sur les produits et les charges comptabilisés durant les périodes considérées. De par leur nature, ces estimations sont sujettes à une incertitude de mesure. L'incidence des modifications de ces estimations sur les états financiers des périodes futures pourrait être importante. Les comptes spécifiquement touchés par les estimations de ces états financiers sont les débiteurs et les créditeurs et charges à payer.

3. PLACEMENTS

- (a) Les placements à court terme comprennent 91 052 \$ (2021 - 88 971 \$) en encaisse et fonds communs de placement détenus dans des comptes d'épargne-placement RBC et 1 404 778 \$ (2021 - 583 582 \$) en obligations à coupons détachés garanties par le gouvernement du Canada portant intérêt à des taux oscillant entre 0.26% à 4.02% (2021 - 2.02%), et qui ont des dates d'échéance allant de juin 2023 à décembre 2023 (2021 - décembre 2022).
- (b) Les placements à long terme comprennent 1 259 895 \$ (2021 - 2 155 684 \$) en obligations à coupons détachés garanties par le gouvernement du Canada portant intérêt à des taux oscillant entre 1.02% à 1.07% (2021 - 0.26% à 2.07%) et dont les échéances s'évaluent de décembre 2024 à décembre 2025 (2021 - décembre 2023 to décembre 2025).

4. DÉBITEURS

	2022	2021
Redevances des producteurs	388 163 \$	439 791 \$
Redevances de commercialisation	530 711	627 471
Financement du développement du marché (note 11)	2 500 000	-
Financement de l'évaluation du cycle de vie	19 030	-
Débiteurs divers	1 091	-
	<u>3 438 995 \$</u>	<u>1 067 262 \$</u>



LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2022

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortisse- ment cumulé	2022 Nette	2021 Nette
Mobilier et équipement	62 377 \$	43 642 \$	18 735 \$	25 809 \$
Matériel informatique	139 952	129 203	10 749	13 437
Améliorations locatives	176 809	172 436	4 373	11 595
	<u>379 138 \$</u>	<u>345 281 \$</u>	<u>33 857 \$</u>	<u>50 841 \$</u>

6. ENGAGEMENTS

Les paiements minimums annuels en vertu des contrats de location pour les locaux, le matériel de bureau, les véhicules et le financement pour les quatre prochains exercices s'établissent comme suit :

2023	256 679 \$
2024	60 936
2025	49 431
2026	43 380
2027	35 000
2028	35 000
	<u>480 426 \$</u>

7. FACILITÉ DE CRÉDIT

L'Office dispose d'une facilité de crédit renouvelable au montant de 595 000 \$ dont le remboursement est exigible sur demande et qui porte intérêt au taux préférentiel plus 1 %. Cette facilité de crédit est garantie par tous les biens meubles actuels ou futurs de l'Office. Au 31 décembre 2022, la facilité était inutilisée (2021 - 0 \$).

8. GESTION DU CAPITAL

Le capital de l'Office est constitué de ses actifs nets. Le principal objectif de l'Office en matière de gestion du capital est de s'assurer qu'il dispose de ressources suffisantes pour poursuivre l'offre de services à ses membres. Les budgets annuels sont établis et surveillés afin de s'assurer que le capital de l'Office est maintenu à un niveau satisfaisant. L'Office n'est pas assujéti à des restrictions externes sur les besoins en capital. Les fonds affectés de l'Office s'élevant à 2 747 687 \$ (2021 - 3 034 110 \$) sont assujettis à des restrictions internes à l'égard du capital.

9. DÉPENSES DE LA CAMPAGNE MARKETING NATIONALE

Les dépenses de la campagne marketing nationale comprennent les frais de commercialisation et autres frais administratifs liés à la promotion et à la consommation de viande de dinde au Canada.



LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2022

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers comprennent l'encaisse, les placements, les débiteurs, les créditeurs et charges à payer et les remises gouvernementales. La valeur comptable de ces instruments se rapproche de leur juste valeur en raison de leur liquidité immédiate ou à court terme.

La direction est d'avis que l'Office n'est pas exposée à des risques importants de taux d'intérêt, de change, de liquidité ou de crédit découlant de ses instruments financiers.

La direction estime que l'exposition aux risques ci-dessus n'a pas changé au cours de la dernière année.

11. FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS

Le financement pour le développement des marchés reflète les fonds d'atténuation du L'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (« PTPGP ») pour le développement des marchés reçus d'Agriculture Agroalimentaire Canada (« AAC ») pour compenser les dommages causés au secteur canadien de la production de dindon à la suite de l'accord final. Au cours de l'année en cours, l'Agence a reçu 5 000 000 \$ (2021 - 0 \$) à titre de remboursement des dépenses passées pour développer le marché de la viande de dinde canadienne en vertu des dispositions du Programme de développement du marché de la dinde et du poulet d'AAC ; de ce montant, 2 500 000 \$ (2021 - néant) sont inclus dans les débiteurs à la fin de l'exercice.

12. CHIFFRES COMPARATIFS

Les annexes aux états financiers ont été reclassées, le cas échéant, pour se conformer à la présentation utilisée dans l'année en cours. Les changements n'affectent pas les revenus de l'année précédente.



LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

ANNEXE 1 - FRAIS D'ADMINISTRATION

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

	2022	2021 (note 12)
Autres frais d'administration		
Amortissement	17 323 \$	21 808 \$
Audit	17 850	17 400
Projets contractuels et conseils externes	311 192	138 555
Assurance	12 039	10 617
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	-	10 641
Services juridiques et comptables	122 483	38 245
Locations et fournitures de bureau	68 348	82 318
Soins du troupeau de volailles	41 414	44 059
Frais postaux et service de messagerie	3 111	323
Loyer, impôts fonciers et services publics	186 534	191 460
Frais divers d'administration	1 920	1 639
Téléphone	15 046	14 077
Consultations relatives au commerce	660	225
Services de traduction et d'interprétation	147 765	151 835
	<u>945 685</u>	<u>723 202</u>
Rémunération des administrateurs et du personnel		
Jetons de présence	227 267	218 401
Avantages sociaux des employés	235 398	215 825
Salaires du personnel	1 115 736	1 103 391
	<u>1 578 401</u>	<u>1 537 617</u>
Frais des administrateurs et du personnel		
Frais des administrateurs, suppléants et directeurs	206 032	77 758
Salles de réunion	83 169	29 126
Frais du personnel	154 028	38 505
Assurance voyage	1 050	1 068
	<u>444 279</u>	<u>146 457</u>
	<u>2 968 365 \$</u>	<u>2 407 276 \$</u>

Voir les notes complémentaires aux états financiers



LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

ANNEXE 2- FRAIS DE COMMERCIALISATION

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

	2022	2021 (note 12)
Programmes provinciaux de commercialisation		
Supplément pour les programmes provinciaux de commercialisation pour ÉDC	<u>400 000 \$</u>	<u>400 000 \$</u>
Recherche		
Conseil de recherches avicoles du Canada	46 667	46 666
Études de marché	65 669	63 814
Recherches sur le dindon	<u>95 050</u>	<u>95 500</u>
	<u>207 386</u>	<u>205 980</u>
Relations publiques et communications		
Marketing et communications	69 938	173 574
Cotisations	92 215	92 033
Commercialisation nationale et promotions	5 884	2 000
Abonnements	<u>5 473</u>	<u>5 600</u>
	<u>173 510</u>	<u>273 207</u>
	<u>780 896 \$</u>	<u>879 187 \$</u>

Voir les notes complémentaires aux états financiers



(905) 812-3140
leseleveursdedindonducanada.ca



TURKEY FARMERS
OF CANADA™

LES ÉLEVEURS DE DINDON
DU CANADA^{MC}

Éleveurs de dindon **duCanada**

2022